



INSEEC

SCHOOL OF BUSINESS & ECONOMICS

PARIS • BORDEAUX • LYON • LONDON • SAN FRANCISCO

COMMENT INTÉGRER L'INSEEC SCHOOL OF BUSINESS & ECONOMICS ? ADMISSIONS PARALLÈLES

Le concours **INSEEC EVOLUTION** permet aux étudiants qui ont suivi une autre filière (DUT, BTS, licence, autres diplômes visés ou titres certifiés) de se porter candidats à l'admission parallèle.

Concours INSEEC EVOLUTION 1 : Les titulaires ou futurs titulaires d'un BAC+2 sont habilités à se présenter au concours d'admission en 1ère Année (niveau L3).

Concours INSEEC EVOLUTION 2 : Ouvre l'admission directe en 2ème Année (niveau M1) aux titulaires ou futurs titulaires d'un BAC+3.

LES ÉPREUVES DU CONCOURS INSEEC EVOLUTION

Les épreuves (écrites et orales) se déroulent sur une seule journée, à la date de session et sur le site choisi par le candidat. Un entraînement facultatif et gratuit est proposé dans la semaine qui précède chaque session de concours.

Les épreuves sont identiques pour les concours ÉVOLUTION 1 et 2. Néanmoins, les sujets des épreuves écrites sont différents et le niveau d'exigence est plus élevé pour les candidats du Concours ÉVOLUTION 2.

ÉPREUVES ÉCRITES : coef. 20

- Note de synthèse coef. 8
- QCM d'anglais coef. 6
- Épreuve au choix : coef. 6
 - Gestion : Étude de cas
 - Littérature : Commentaire de texte
 - Mathématiques
 - Géopolitique

ÉPREUVES ORALES : coef. 20

- Entretien individuel coef. 15
- Entretien en anglais coef. 5

La communication des résultats se fera par email, au plus tard 15 jours après chaque session.

Le candidat admis peut librement intégrer (en 1ère ou en 2ème année) le campus de son choix : Paris, Bordeaux ou Lyon. La mobilité inter-campus est ensuite possible au cours du cursus.

SYNTHÈSE DE DOCUMENTS

Coefficient : 8

Durée : 2h

Présentation de l'épreuve :

La note de synthèse constitue l'épreuve reine des concours d'entrée, tant publics que privés.

C'est une épreuve sélective qui est destinée à une personne qui n'a jamais vu le contenu du dossier. Elle l'informe de ce dossier dans ses grandes lignes. Mais ce n'est pas un résumé ou un commentaire de textes.

Elle consiste à proposer, dans un devoir organisé, une présentation des idées principales d'un dossier composé de 3 à 6 documents (6 à 10 pages environ). L'épreuve Évolution 1 comporte un ou deux documents de moins que celle d'Évolution 2.

On vérifie ainsi l'aptitude du candidat à **lire rapidement** les éléments d'un dossier et à en **distinguer les idées principales** pour les structurer dans une note relativement courte.

Il doit également montrer des capacités de synthèse puisque le candidat doit **rapprocher ou opposer les idées** des différents documents.

Par ailleurs il s'agit d'évaluer les **qualités d'expression écrite** des candidats : (style, orthographe, grammaire...)

La note de synthèse ne devra pas dépasser **3 pages** manuscrites. Pour chaque idée de la note il faudra indiquer la référence du texte original (par exemple « document 2 »).

Mais attention la note de synthèse impose de **reformuler les idées** des auteurs en évitant absolument de recopier les textes. L'ensemble doit proposer une **reprise objective** des idées avancées par les auteurs.

Le dossier proposé ne comporte **aucune difficulté technique particulière**. Composé d'articles et de documents spécialisés, il porte sur un sujet d'intérêt général, social, culturel, etc.

Principes et conseils généraux :

Les sujets sont choisis **dans l'actualité** afin de permettre au candidat de montrer sa maîtrise des grands thèmes d'actualité.

La fréquentation régulière des **grands quotidiens nationaux** est donc conseillée.

Conseils méthodologiques pendant l'épreuve

1. Premiers repérages

- Lire attentivement la question posée et en identifier les enjeux en définissant les termes importants ;
- Lire le sommaire, circonscrire le thème et délimiter éventuellement la période historique.

2. Lecture du dossier

- Lire chaque document attentivement en dégagant la progression argumentative et les idées principales ;
- Au brouillon, créer des rapprochements entre documents en créant des rapprochements par rubrique : constat, causes, conséquences dans les domaines économique, politique,

social voire philosophique

3. Élaboration du plan

Construire le plan détaillé en deux parties et deux sous-parties minimum. Les plans les plus courants sont :

- **le plan analytique** : il expose le problème en dégagant les causes et conséquences et éventuellement les solutions ;
- **le plan dialectique** : il s'applique lorsque le dossier exprime deux points de vue divergents sur le sujet ;
- **le plan thématique** : il met en avant deux ou trois axes pour aborder le thème sans prendre position ou analyser.

Le type de plan dépend de la question posée et de la composition du dossier.

4. Rédaction

Rédiger directement en soignant l'articulation du devoir et en soignant le niveau de langue. L'écueil principal est de recopier les documents alors qu'on attend que le candidat reformule les idées.

Introduction

L'introduction s'ouvre sur une amorce qui peut mettre en valeur votre culture personnelle en lien avec le thème du dossier (actualité récente, référence culturelle). Elle propose ensuite la problématique qui correspond à la question posée en l'explicitant éventuellement. Enfin l'introduction annonce le plan. Elle ne peut dépasser une dizaine de lignes.

Développement

Les titres des parties et sous-parties doivent apparaître. Ils mettent en valeur la logique synthétique du devoir.

Conclusion

Elle n'est pas indispensable dans cet exercice puisqu'il n'y a aucun apport personnel

5. Relecture

Prendre le temps de relire l'ensemble en vérifiant la grammaire, l'orthographe et les redites éventuelles.

Attention à la gestion du temps : l'épreuve ne dure que deux heures. C'est très court pour lire et analyser 7 ou 8 pages de documents, en structurer les idées de façon cohérente, puis de rédiger correctement 3 pages de synthèse. On peut conseiller le découpage horaire suivant :

- 30 minutes de lecture et relecture des documents,
- 15 minutes pour l'élaboration d'un plan structuré
- 1 heure pour la rédaction

SYNTHÈSE DE DOCUMENTS

Coefficient : 10

Durée : 2h

Peut-on sauver la zone euro?

Vous présenterez **une synthèse de l'ensemble des documents proposés** à votre lecture, en rapportant les informations essentielles aussi objectivement que possible selon un plan cohérent.

Document n°1 : **Le gouffre qui menace d'engloutir la zone euro**

Joseph E. Stiglitz, *Les Echos*, le 29/06/2018

Document n°2 : « **La zone euro a une gouvernance insoutenable** »

Paul De Grauwe, *Alternatives économiques*, le 10/06/2018

Document n°3 : « **Mieux vaudrait laisser les gouvernements libres de tenter les politiques de leur choix** »

Jean Pisani-Ferry, *Libération*, le 09/06/2018

Document n°4 : **Le futur budget de la zone euro en quatre questions**

Fabrice Nodé-Langlois, *Le Monde*, le 20/06/2018

Document 1 : Le gouffre qui menace d'engloutir la zone euro

Les promoteurs de la monnaie unique promettaient la prospérité, mais ils ont refusé de donner aux pays membres les outils qui leur permettaient de traverser les crises. L'impatience des populations grandit face à l'intransigeance d'une Allemagne qui continue d'imposer à tous l'austérité. Et si l'Italie faisait tout craquer ?

L'euro pourrait connaître une nouvelle crise. La troisième puissance économique de la zone euro, l'Italie, vient de choisir un gouvernement que l'on peut qualifier au mieux d'euroscéptique. C'est la répétition attendue du début d'un scénario déjà vu. Dans la longue histoire d'une monnaie commune mal conçue, la puissance dominante, l'Allemagne, bloque les réformes nécessaires et appelle à des mesures qui ne font qu'exacerber les problèmes en utilisant une rhétorique qui semble destinée à enflammer les passions.

Mauvaise posture

L'Italie est en mauvaise posture économique depuis le lancement de l'euro. Son PIB réel (ajusté en fonction de l'inflation) stagne depuis 2001. Mais la zone euro elle-même n'a guère fait mieux. Ainsi entre 2008 et 2016 son PIB réel n'a augmenté que de 3 % au total. En 2000, un an après l'introduction de l'euro, la taille de l'économie américaine ne dépassait que de 13 % celle de la

zone euro, or en 2016 elle la dépassait de 26 %. Après le redressement de l'année dernière marqué par un taux de croissance de 2,4 % - ce qui est insuffisant pour rattraper une décennie de ralentissement -, l'économie de la zone euro donne à nouveau des signes d'essoufflement.

la discorde plutôt que la prospérité

L'euro semble avoir été conçu pour échouer. Du fait de son existence, les Etats membres ont perdu les principaux mécanismes d'ajustement dont ils disposaient (le taux d'intérêt et le taux de change). Mais, plutôt que de créer de nouvelles institutions pour aider les pays en cas de difficultés, l'UE a imposé de nouvelles structures (souvent basées sur des théories économiques et politiques fumeuses) concernant le déficit, la dette et même les mesures structurelles.

L'euro devait apporter la prospérité à tous les pays membres, ce qui devait renforcer leur solidarité et encourager l'intégration européenne. Mais il s'est produit exactement le contraire, car il a freiné la croissance et semé la discorde. Le problème ne tient pas à un manque d'idées sur la manière de progresser. Dans deux discours (l'un en septembre dernier à la Sorbonne et l'autre en mai en Allemagne à l'occasion de la remise du prix Charlemagne qu'il a reçu pour son action en faveur de l'unité européenne), le président français, Emmanuel Macron, a présenté une vision claire pour l'avenir de l'Europe. Mais la chancelière allemande Angela Merkel a jeté un froid en suggérant un financement ridiculement insuffisant des investissements nécessaires dès maintenant.

Inadéquation du taux de change

Le problème essentiel d'une zone monétaire est de trouver le moyen de corriger l'inadéquation du taux de change, ce dont souffre l'Italie actuellement. La réponse allemande consiste à faire porter tout le poids de cette correction par les pays les plus faibles qui connaissent un chômage de masse et une croissance anémique. Nous savons où cela mène : plus de souffrance, plus de chômage et une croissance encore plus faible. Et même si la croissance revient, le PIB ne peut atteindre le niveau qu'il aurait eu avec une politique adéquate. Il faudrait au contraire que les pays les plus forts (où les salaires sont plus élevés et la demande plus importante grâce aux investissements publics) acceptent de financer une plus grande partie de l'ajustement nécessaire.

A travers la zone euro, les dirigeants politiques sont de plus en plus paralysés : les électeurs veulent rester dans l'UE, mais ils veulent aussi la fin de l'austérité et le retour de la prospérité. Les dirigeants leur disent qu'ils ne peuvent avoir les deux. Espérant toujours un changement d'état d'esprit dans les pays du nord de l'Europe, ils restent inflexibles, et la souffrance de la population augmente.

Le Portugal, avec à sa tête Premier ministre António Costa, constitue une exception. Son gouvernement a ramené le pays sur la voie de la croissance (elle était de 2,7 % l'année dernière) et il est très populaire. En avril 44 % des Portugais estimaient que sa politique donne de meilleurs résultats que ce à quoi ils s'attendaient.

Double devise

L'Italie pourrait devenir une autre exception, mais dans un sens très différent. L'hostilité à l'euro vient tant de la droite que de la gauche. Un parti d'extrême droite, la Ligue, est maintenant au pouvoir. Son dirigeant, Matteo Salvini, un politicien expérimenté, pourrait mettre à exécution les menaces que des dirigeants néophytes ont hésité à mettre en œuvre dans d'autres pays. La taille de l'Italie est suffisante, et elle compte suffisamment d'économistes créatifs pour gérer un abandon de facto de l'euro en établissant un système souple à double devise qui aiderait à rétablir la prospérité. Ce serait une violation des règles de la zone euro, mais c'est Bruxelles et Francfort qui auraient alors à supporter le poids d'un départ de jure de l'Italie qui compterait sur

la paralysie de l'UE pour empêcher une rupture définitive. Quel que soit l'aboutissement de cette manœuvre, la zone euro se retrouverait en lambeaux.

Les choses pourraient se passer autrement. L'Allemagne et les autres pays du nord du continent peuvent encore sauver l'euro en faisant preuve de davantage d'humanité et de souplesse. Mais, ayant vu si souvent le début du scénario qui se joue, je ne pense pas qu'ils vont changer d'attitude.

Joseph E. Stiglitz , prix Nobel d'économie et professeur à l'université Columbia

Document 2 : « La zone euro a une gouvernance insoutenable »

L'économiste belge Paul de Grauwe plaide pour un gouvernement européen qui émettrait une dette commune. Sans quoi l'Union monétaire ne résistera pas aux crises souveraines de certains de ses membres.

La crise politique italienne pose à nouveau la question de l'avenir de l'euro. Elle met en évidence deux problèmes fondamentaux qui n'ont toujours pas reçu de solutions et qui nécessiteront une révolution dans la gouvernance de la zone euro. Sans quoi cette monnaie n'aura pas d'avenir.

Tout d'abord, dans une union monétaire, la perte de compétitivité d'un pays se traduit presque toujours par une réduction du niveau des salaires par rapport à ses partenaires. Ce mécanisme, que les économistes appellent une « dévaluation interne », est douloureux. Afin de réduire les salaires, les autorités des Etats touchés instaurent des politiques déflationnistes qui poussent ces pays dans la récession et le chômage, et un grand nombre de leurs habitants dans le désespoir. Avec les retombées politiques qu'on observe aujourd'hui en Italie.

Le problème est que cet ajustement est asymétrique. Les pays en perte de compétitivité, et donc en déficit commercial, sont forcés à ces politiques et en subissent les coûts économiques et sociaux, alors que les pays en gain de compétitivité et en surplus commercial ont jusqu'à présent refusé de faire leur part de l'ajustement en stimulant la demande interne (par des investissements publics, par exemple) qui aurait entraîné une « réévaluation interne », c'est-à-dire une hausse plus rapide des salaires et des prix que dans les autres pays et donc une réduction du coût d'adaptation des pays en difficulté.

Responsabilité partagée

Mais au nom d'une philosophie de rigueur, les pays en surplus ont fait le contraire. Ils se sont lancés eux aussi dans l'austérité et, ce faisant, ont créé une zone monétaire déflationniste qui maximise les coûts économiques et sociaux des ajustements. C'est une mauvaise nouvelle pour l'union monétaire, car elle concentre beaucoup de souffrances dans un nombre limité de pays.

La responsabilité des déséquilibres macroéconomiques dans la zone euro est presque toujours une responsabilité partagée. La perte de compétitivité des pays « périphériques » est un gain de compétitivité des pays du « centre ». La responsabilité du rééquilibrage doit donc aussi être partagée. On en est loin.

Le deuxième problème existentiel provient de l'instabilité des marchés d'obligations d'Etats dans la zone euro. Les gouvernements des pays membres sont obligés d'émettre leur dette en euro, qui, du point de vue de chacun d'eux, est de facto une monnaie étrangère, sur laquelle ils n'ont aucun contrôle. Il en résulte qu'aucun d'eux ne peut garantir aux détenteurs de cette dette qu'ils

seront remboursés à échéance, ce qui rend possible une situation où le souverain se trouve sans liquidités. Un gouvernement qui émet sa dette dans la monnaie nationale ne peut en effet pas être poussé dans l'illiquidité par les marchés, car il est soutenu de façon inconditionnelle par la banque nationale et peut toujours émettre les liquidités nécessaires au remboursement de ces créanciers.

L'absence de soutien inconditionnel des gouvernements de la zone euro par la Banque centrale européenne (BCE) rend possibles des mouvements spéculatifs auto-validants. Quand les investisseurs craignent un manque de liquidités d'un gouvernement, ils en vendent les titres et achètent des titres émis par les gouvernements perçus comme moins risqués, ce qui entraîne de vastes mouvements de capitaux spéculatifs déstabilisants pour les systèmes financiers.

Un grand bond en avant

La BCE a le pouvoir d'arrêter ces mouvements déstabilisateurs. Elle l'a employé en 2012 en annonçant son intention d'acheter des quantités illimitées de titres d'Etats en crise. L'effet a été spectaculaire, arrêtant d'un coup la crise existentielle de la zone euro. Mais cela ne veut pas dire que de telles crises spéculatives ne peuvent plus se produire. L'annonce faite par la BCE en 2012 n'est pas une garantie pour l'avenir. La décision de soutenir ou pas un gouvernement touché par la spéculation dépend entièrement du jugement des « bureaucrates de Francfort »...

Cela pose un problème insoutenable de gouvernance de la zone. La BCE a le pouvoir de sauver un souverain en détresse, mais les souverains nationaux n'ont aucun pouvoir sur la BCE. Ou bien la zone euro fait un grand bond en avant et crée une union budgétaire dans laquelle un gouvernement fédéral émet une dette commune rendue possible par le pouvoir de taxation. Alors un tel gouvernement primerait sur la BCE en temps de crise. Ou bien la zone euro refuse d'aller de l'avant dans l'intégration politique, ce qui semble aujourd'hui être le choix le plus probable. Dans ce cas, une gouvernance insoutenable entraînera la désintégration de la zone euro.

Paul De Grauwe (Professeur d'économie internationale à la London School of Economics)

Document 3 : « Mieux vaudrait laisser les gouvernements libres de tenter les politiques de leur choix »

Selon l'économiste Jean Pisani-Ferry, l'Union européenne doit accepter les aspirations légitimes à des politiques disparates, tout se prémunissant contre la contagion de leur corollaire : la possibilité d'une faillite souveraine.

La nouvelle coalition italienne a été élue sur un programme pour le moins risqué, qui combine les baisses d'impôts promises par la Ligue aux petits entrepreneurs du Nord et les dépenses sociales promises par le Mouvement 5 Étoiles aux déshérités du Sud. Sur la base d'évaluations indépendantes, le total de ces engagements dépasserait 100 milliards d'euros par an, soit plus de 6 % du produit intérieur brut. Pour un pays dont la dette publique dépasse déjà 130 % du PIB, ce serait pour le moins aventureux.

Compte tenu de ses faibles marges de manœuvre, le gouvernement Conte a déjà commencé à réviser ses plans. Mais il y a peu de chances qu'il veuille le faire dans une mesure suffisante pour éviter l'infraction aux règles budgétaires européennes. Si les partis anti-système sont convaincus d'une chose, c'est qu'ils ne doivent pas jouer les élèves sages.

Il faut donc nous préparer à une épreuve de force entre ce que prescrivent les règles et ce qui a été promis au peuple, entre la légitimité du droit et celle du vote. Ce n'est pas la première fois. François Hollande, en 2012, avait affirmé vouloir réviser le traité budgétaire, avant de se contenter d'un compromis sans contenu. Alexis Tsípras, en 2015, avait été élu sur un programme de changement radical, mais la dépendance financière de la Grèce a eu raison de sa résistance. Si la confrontation est cette fois probable, c'est d'abord parce que le climat politique a changé, et que ce qu'on appelle le populisme a le vent en poupe. Ensuite, il est difficile de plaider pour le statu quo dans un pays où le revenu par tête n'a pas augmenté depuis vingt ans. Enfin, l'Italie est un grand pays et ses dirigeants estiment disposer d'un pouvoir de négociation.

Paternalisme dangereux

La stratégie économique de la coalition Ligue-5 étoiles fait question. Certes l'Italie a besoin de croissance et non d'austérité, mais c'est moins un choc de demande qu'un choc d'offre qu'il faut lui administrer, moins une expansion keynésienne qu'un investissement dans les compétences et dans la gestion des entreprises, en vue de réveiller une productivité assoupie.

On saura bientôt quelles sont les vraies priorités de la nouvelle équipe. Mais quoi qu'il en soit, les peuples ont le droit de faire des erreurs. Et ils sont aujourd'hui d'autant plus enclins à faire usage de cette liberté que la réputation de compétence des partis traditionnels a été mise à bas par la crise financière globale et celle de la zone euro.

Quelles conséquences faut-il en tirer ? Dans l'immédiat, il faut aider l'Italie à sortir de ses problèmes par le haut, en s'attaquant à un dualisme qui voit coexister un réseau d'entreprises de premier niveau mondial et un tissu d'autres, plus petites, qui sont dangereusement en retard sur leurs homologues allemandes ou françaises. Les outils financiers européens disponibles peuvent être utilisés à cette fin, et le budget d'investissement dont il est question pour la zone euro trouvera vite à s'employer si l'on obtient un consensus pour le créer.

Mais il faut aussi réfléchir, pour l'avenir, aux règles du jeu communes. Depuis vingt ans, les institutions européennes jouent les maîtresses d'école avec les gouvernements : elles sermonnent, interdisent, complimentent et protègent. Au fil des ans, le système de surveillance budgétaire sur lequel elles s'appuient est devenu d'une complexité telle que seule une poignée de techniciens en maîtrisent les arcanes. À la manière de préfets apostoliques, eux seuls peuvent préciser ce qui est autorisé, toléré ou prohibé.

Tant qu'il y avait consensus sur les politiques souhaitables, ce paternalisme technocratique pouvait se défendre. Dans un contexte de révolte contre l'ordre économique établi, il est devenu politiquement dangereux. Un conflit avec Bruxelles sur l'application des règles du Pacte de stabilité offrirait à Matteo Salvini, le dirigeant de la Ligue, ou à tel ou tel autre eurosceptique européen, une occasion rêvée de transformer du plomb bureaucratique en or électoral.

Permettre aux gouvernements de prendre des risques

Mieux vaudrait donc un système qui tienne la bride moins serrée aux Etats et, tant que les gouvernements peuvent convaincre des prêteurs de leur faire crédit, les laisse libres de tenter les politiques de leur choix. Cela suppose, évidemment, que ces prêteurs en supportent pleinement le risque, et n'attendent pas des pays partenaires qu'ils prennent demain ces dettes à leur charge. Il y a en effet deux régimes polaires dans une union monétaire : l'un qui combine discipline et solidarité collectives, dont l'aboutissement ultime est la garantie mutuelle des dettes ; et l'autre, qui repose davantage sur la responsabilité individuelle des Etats, dont la logique conduit à accepter la possibilité de faillites souveraines. Les conditions politiques auxquelles nous faisons face, durablement sans doute, conduisent à faire chemin du premier vers le second.

Il ne s'agit pas de punir les gouvernements, ou de demander aux marchés de discipliner les électeurs, comme l'a maladroitement laissé entendre le Commissaire Öttinger. Il ne s'agit pas plus de confier la gestion des surendettements souverains à on ne sait quel mécanisme automatique. Mais il faut permettre aux gouvernements de prendre des risques, et en contrepartie les rendre davantage responsables leurs actes. Cela suppose de minimiser l'onde de choc potentielle d'une restructuration souveraine, en achevant la déconnexion entre banques et Etats (c'est-à-dire en menant à son terme l'union bancaire) et en mettant en place des filets de liquidité pour éviter à des Etats solvables d'être soumis aux foudres du marché.

Cela suppose enfin la plus grande clarté sur la préservation de la zone euro : plus celle-ci saura accommoder les disparités en son sein, plus elle sera capable de résoudre des crises souveraines, et plus elle sera à l'abri du danger d'une dislocation. Pousser les pays indisciplinés vers la sortie, ou simplement laisser faire, ce serait faire prendre à tous un risque de premier plan. Il nous faut une union monétaire plus souple, mais aussi plus résistante.

Jean Pisani-Ferry est professeur d'économie à Sciences Po, à la Hertie School de Berlin et à l'Institut universitaire européen de Florence.

Document 4 : Le futur budget de la zone euro en quatre questions

À l'issue du conseil franco-allemand de mardi 19 juin, Paris et Berlin proposent «d'établir un budget de la zone euro». C'est-à-dire des crédits mis en commun pour les 19 États membres de l'Union monétaire, et non pas pour les 28 États (bientôt 27 sans le Royaume-Uni) de l'Union européenne, qui partagent déjà un budget négocié et voté pour une période de six ans.

Un budget de la zone euro pour quoi faire?

Son objectif est «de promouvoir la compétitivité, la convergence et la stabilisation dans la zone euro». La création de l'union monétaire, à elle seule, n'a pas permis de rapprocher les économies des États membres comme l'espéraient plusieurs de ses fondateurs. Le nouveau budget de la zone euro financera des investissements «dans l'innovation et le capital humain». Sur ce dernier point, des investissements dans la formation, par exemple, sont envisageables, pour aider au rattrapage de certains pays, fait-on valoir à Paris. C'est le volet convergence.

Le volet stabilisation était plus difficile à faire accepter par les Allemands car ces derniers sont foncièrement hostiles à l'idée de «transferts», c'est-à-dire le financement direct des Italiens ou des Grecs par exemple avec l'argent du contribuable allemand. Paris et Berlin proposent deux mécanismes de stabilisation:

- Le premier: en cas de choc économique dans un pays, celui-ci pourrait suspendre temporairement sa contribution au budget de la zone euro. Ce qui lui permettrait de ne pas réduire des dépenses sociales ou des investissements cruciaux pour préserver sa croissance. Comment compenser alors ce trou temporaire dans le budget commun? C'est le MES (Mécanisme européen de stabilité, appelé à jouer un rôle croissant selon les propositions franco-allemandes) qui le boucherait. Le pays ainsi soulagé devrait rembourser ensuite progressivement.
- Le second mécanisme dit de stabilisation serait un Fonds européen de stabilisation du chômage. Défendu par la Commission européenne depuis de longs mois, ce Fonds viendrait au secours d'un système national d'assurance chômage «en cas de crise économique grave».

Quand sera-t-il mis en place?

«À partir de 2021», indique la feuille de route franco-allemande. «Le budget de la zone euro serait défini sur une base pluriannuelle». L'année 2021 correspond à la première année du prochain budget de l'Union européenne (2021-2027). L'idée est d'articuler le budget à 19 et le budget à 27. La Commission européenne a d'ailleurs fait des propositions en ce sens. Car selon les traités, tous les États membres de l'UE ont vocation à rejoindre la zone euro.

De combien sera-t-il doté?

C'est la question à 10 ou 100 milliards... Dans son interview à la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 3 juin, Angela Merkel évoquait «deux chiffres» avant les milliards. Donc théoriquement 99 milliards au maximum même si la chancelière avait à l'esprit des montants plus modestes. À Paris, on rétorquait que «20 ou 30 milliards, ça ne fait pas un budget». Dans les documents publiés mardi soir, aucun chiffre ne figure.

«Les décisions sur le financement devraient prendre en compte les négociations sur le prochain cadre financier pluriannuel» de l'UE, indiquent-ils. La feuille de route apporte toutefois des précisions importantes: les recettes du budget «proviendraient à la fois des contributions nationales, de l'affectation de recettes fiscales et de ressources européennes». La taxe sur les transactions financières (TTF) «selon le modèle français», qui ponctionne les actions émises sur le territoire national et «une taxation plus efficace au niveau de l'Union européenne de l'économie numérique» devraient contribuer au budget. Enfin, une part des revenus liés à l'impôt sur les sociétés commun, détaillé dans la feuille de route. Il restera à conclure les négociations sur la TTF, au point mort depuis des mois ainsi que celles sur la taxation du numérique. Sur ce point, Paris et Berlin veulent aboutir «fin 2018».

Qui décidera comment le dépenser?

La question est très sensible en Allemagne qui fait valider la moindre dépense par un vote au Bundestag. La feuille de route indique que «les décisions stratégiques concernant le budget de la zone euro seront prises par les pays de la zone euro», sans plus de détail. Ensuite, les décisions concernant les dépenses devraient être «exécutées» par la Commission européenne. Tous les détails n'ont pas encore été réglés même si durant leurs heures de négociations, les ministres Bruno Le Maire et Olaf Scholz assurent n'en avoir éludé aucun.

Fabrice Nodé-Langlois

Proposition de plan structuré de la note de synthèse : **Peut-on sauver la zone euro?**

I. Les faiblesses de la zone euro

A) Les faiblesses techniques

- Les questions de taux de change et de taux d'intérêt (doc 1)
- L'absence de Mécanisme Européen de Stabilisation (doc 4)
- Les faiblesses de la croissance (doc1)

B) Les faiblesses organisationnelles

- L'absence de budget européen (doc 4)
- La faiblesse de l'indépendance des différents pays (doc 3, doc 1)

II. Les possibilités de sauver l'euro

A) Une plus grande liberté économique

- Un plus grand nombre de degrés de liberté (doc 3, doc 1)
- Quelle gouvernance économique ? (doc 3, doc 2)

B) Un budget européen

- Sa mise en place (doc 4)
- Sa gestion (doc 4)